

Réf: Dossier N° 012895

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIEU SEUL BENIT TRANSPORT » en abrégé «
DSBT »

Siège social Abidjan, Yopougon, SOGEFIHA,lot 2782 BIS,ilot
139

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2021, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIEU SEUL BENIT TRANSPORT » en
abrégé « DSBT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC. Et pour la réalisation de l'objet social :- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, SOGEFIHA,lot 2782 BIS,ilot
139

Dirigeant(s) : M GBAMMAN ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03082 du 21/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18064/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

